

Le 27 mai 2024

PAR COURRIEL

François Ramsay

Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0188

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 18 avril 2024 et visant à obtenir :

« *Tarification dynamique et Hilo*

j'aimerais obtenir tous les documents ou tableaux résumés me permettant de connaître :

- 1 *le nombre de nouvelles inscriptions et le nombre de désinscriptions, annuellement depuis l'hiver 2019-2020, à chaque programme suivant : Hilo, Option de crédit hivernal – Tarification dynamique, Tarif Flex – Tarification dynamique ;*
- 2 *les cibles annuelles depuis l'hiver 2019-2020 de nouvelles inscriptions et de rétention de la clientèle (en absolu ou en pourcentage) pour chaque programme énuméré au point 1. »*

(Transcription intégrale)

Relativement aux informations demandées en lien avec Hilo, nous vous référerons à notre site Web accessible aux adresses suivantes : www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/economiser-en-période-de-pointe/bilan-contribution-collective et [https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2066/hilo-et-la-tarification-dynamique-des-economies-interessantes-malgré-un-hiver-clément/](http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2066/hilo-et-la-tarification-dynamique-des-economies-interessantes-malgré-un-hiver-clément/). L'information demandée relève davantage d'Hilo, une filiale d'Hydro-Québec IndusTech inc., un organisme public distinct d'Hydro-Québec. Hilo inc. n'est pas assujettie à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« Loi sur l'accès »).

Concernant les informations demandées en lien avec l'option de crédit hivernal et le tarif Flex, veuillez prendre connaissance des tableaux en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.